



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 22 JUIN 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 16 juin 2021, s'est réuni au gymnase des Ebeaux - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1^{ère} Vice-Présidente

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (suppléant)

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : M. Jérôme JONFAL

Date d'affichage : 07 JUIL. 2021

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le 07 JUL. 2021

ID : 074-247400112-20210622-D_2021_68-DE

2021-68 FINANCES/ AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET EAU

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente

- un excédent d'investissement de : 854 768,73 €, automatiquement reporté en investissement
- Un excédent de fonctionnement de : 1 452 165,89 €

- Des restes à réaliser en investissement comme suit :

- Restes à réaliser à reporter sur 2021 en dépenses 324 041,35 €
- Restes à réaliser à reporter sur 2021 en recettes 0,00 €

→ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| | |
|--|--------------|
| Excédent de fonctionnement | 1 452 165,89 |
| Résultat N en section d'investissement (y/c résultat N-1) | 854 768,73 |
| Solde des restes à réaliser d'investissement | - 324 041,35 |
| Besoin/excédent de financement pour couvrir l'investissement | 530 727,38 |

| | |
|----------------------------------|------------|
| Délibération | |
| Affectation au R1068 | 852 165,89 |
| Report en fonctionnement au R002 | 600 000,00 |

Acte certifié exécutoire le :
1^{ère} vice-présidente
Sylvie MERMILLOD

